

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2024-2025) 3 FÉVRIER 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **3 février 2025 à 19 h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50, boul. Taschereau, à La Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale

LES ADMINISTRATEURS DU CA :

Patrick Boucher – Vice-président – Administrateur - District no 1

Mélanie Bernier Administratrice - Professionnel non enseignant

Carole Champagne – Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement

Yury Fesko – Administrateur - District no 3

Alexandre Guérin – Administrateur – Enseignants

Stéphanie Hautot – Administratrice – Directions d'établissement

Fanny Lamoureux – Administratrice – Personnel de soutien

Alexa Love-Tremblay - Administratrice 18-35 ans

Robyn Maler – Administratrice – Gouvernance, éthique, RH

Philippe Maurice – Administrateur – Municipal, santé, services sociaux

Gilles Montreuil – Président – Administrateur - District no 5

Valérie Roy – Administratrice – Communautaire, sportif, culturel

Nicholas St-Jacques – Administrateur – Finances, comptabilité, RF et RM

François Achim – Administrateur – District no 4

Denis Lefebvre – Administrateur – District no 2

ABSENCES

Caroline Bohémier – Administratrice - Personnel d'encadrement

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

Stéphane Brault, directeur général adjoint

Christian Duval, directeur général adjoint

Annick Carpentier, directrice du service des ressources humaines

Richard Poirier, directeur général adjoint

Mélanie Chaussé, coordonnatrice au Service du secrétariat général et des communications

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M. Gilles Montreuil, président, ouvre la séance à 19 h et constate le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Lefebvre, administrateur propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2025-02-03-358 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PAROLE AU PUBLIC

Sont présents à la rencontre :

- Mme Sophie Minh-Vi Quach, parent d'une élève (en vidéoconférence);

- L'enseignant, numéro de matricule est le 161795911;
- Guy Poissant, représentant de l'Association des professeurs de Lignery ;
- Martine Provost représentante de l'Association des professeurs de Lignery.

4. RÉSILIATION DU CONTRAT D'ENGAGEMENT D'UN ENSEIGNANT

Mme Annick Carpentier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

HUIS CLOS

M. Philippe Maurice, administrateur, demande le huis clos compte tenu de la nature du sujet et du préjudice que la divulgation des informations confidentielles pourrait causer à la personne concernée.

CA-2025-02-03-359

Le huis clos est décrété à 19h02.

MM Daniel Bouthillette, Stéphane Brault et Christian Duval, directions générales adjointes, quittent la salle à 19 h 02.

L'enseignant, ainsi que Mme Martine Provost et M. Guy Poissant, représentants de l'Association des professeurs de Lignery quittent la salle à 19 h 08

M. Alexandre Guérin, administrateur issu du personnel enseignant, quitte la salle à 19 h 13.

CA-2025-02-03-360

Le huis clos est levé à 19h54, par M. Denis Lefebvre, administrateur.

CONSIDÉRANT la présentation du dossier par la direction du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que l'enseignant a omis de déclarer les accusations qui le visait dans les délais impartis par la Loi sur l'instruction publique (LIP);

CONSIDÉRANT le rôle de modèle du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT que cela est dérogoire à l'honneur ou à la dignité de la fonction enseignante;

CONSIDÉRANT la nature des accusations et la déclaration de culpabilité, pour agression sexuelle, par le tribunal;

CONSIDÉRANT que la nature du verdict peut causer un préjudice à titre d'employeur au CSSDGS;

CONSIDÉRANT que l'enseignant et/ou son syndicat ont effectué des représentations.

- Après mûre délibération, il est proposé par Denis Lefebvre, administrateur, de résilier le contrat d'engagement de l'enseignant (matricule 161795911) au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, pour inconduite et/ou immoralité, et ce, à compter du 3 février 2025.

CA-2025-02-03-361

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Mme Robyn Maler administratrice, propose la levée de la séance, à 19h57.

CA-2025-02-03-362 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président

Coordonnatrice du SGC

MC/ng

PROJET